

LA RÉFORME ET LES RÉFORMES

On situe généralement l'origine du protestantisme au seizième siècle, au cours d'une période qui va en gros de 1517 à 1580. Quand ils se réfèrent à cette période, les protestants parlent volontiers de « la Réforme », au singulier. Ils ont tort. Il n'y a pas une seule Réforme, mais plusieurs qui, à côté de points communs, présentent de grandes différences. En s'en tenant aux principales, on peut en compter cinq : la Réforme luthérienne, la Réforme réformée, la Réforme radicale, la Réforme anglicane, et la Réforme catholique. Je les situe brièvement.

1. La Réforme luthérienne

La Réforme luthérienne commence en 1517, en Allemagne, à Wittenberg. À l'Université de cette petite ville, le professeur chargé de commenter et d'expliquer la Bible est un moine augustin, docteur en théologie, très bien introduit à la cour du prince électeur de Saxe, Frédéric le Sage. Il s'appelle Martin Luther

Luther est un homme inquiet et tourmenté. Il a une très haute idée des exigences de Dieu et une conception rigoureuse, voire intransigeante de la vie chrétienne. Il estime que sa propre existence, pourtant exemplaire sur le plan moral, incarne très mal l'idéal évangélique. Il a un sentiment vif de ses insuffisances et de son indignité. Il pense avec angoisse au jour du jugement où il comparaitra devant le tribunal de Dieu. En étudiant pour son enseignement la Bible, il découvre que l'évangile annonce le pardon de Dieu, le salut qu'il accorde non à des saints, mais à des pécheurs. Nous sommes toujours indignes, inacceptables. Néanmoins, Dieu nous accepte et nous fait grâce. Il est un père aimant, comme celui de la parabole du fils prodigue, et non un juge impitoyable qui nous accablerait sous le poids de nos manquements et de nos fautes. Il ne nous demande pas de gagner ou de mériter notre salut. Il nous le donne gratuitement. Cette découverte transforme la vie de Luther, lui donne une joie et une assurance profondes.

À cette époque, quantité de gens éprouvent la même angoisse que Luther avant sa découverte de l'évangile. Ils vivent dans la hantise du jugement et des peines éternelles. À ce tourment, l'Église essaie d'apporter une réponse et un apaisement par les indulgences. Certes, dit-elle, nous sommes tous coupables, et nous méritons tous l'enfer. Mais nous pouvons accomplir des actes, faire des gestes qui nous vaudront l'indulgence de Dieu : ainsi des aumônes, des pèlerinages, des dévotions diverses. Ayant besoin d'argent, les autorités ecclésiastiques décident de faire payer des indulgences, et de proposer aux fidèles d'acheter le salut de parents décédés. Un moine, Tetzl, dirige cette vente avec beaucoup de succès : « Aussitôt que votre monnaie résonne dans la boîte, disait-il, l'âme de votre parent défunt saute dans le paradis ».

En octobre 1517, Luther publie 95 thèses contre les indulgences. Elles sont condamnables en théorie et en pratique parce qu'elles contredisent l'évangile qui annonce que Dieu sauve gratuitement. Ces thèses ont un immense retentissement, et pendant quelques mois, Luther peut croire qu'il a convaincu, et que son point de vue va l'emporter. La réaction des autorités romaines le déçoit profondément. Certes, déclarent-elles, Tetzl a dépassé les bornes et exagéré. Pourtant, le principe même des

indulgences est bon. De plus, un moine, même docteur en théologie et professeur d'Écriture sainte, n'a pas à s'opposer aux décisions du pape, des cardinaux et des évêques ; il leur doit obéissance. Rome entame contre Luther un procès. En 1521, il comparait à Worms devant l'Empereur et le légat du pape. On le somme de se rétracter : « Tout le monde te donne tort, lui dit-on. Crois-tu que toi, un petit moine, tu puisses avoir raison contre les évêques, contre le pape, contre l'Empereur ? Quel orgueil ! ». Luther, ébranlé, hésite, demande une nuit de réflexion et de prière. Le lendemain, il revient et déclare : « Je maintiens ce que j'ai dit. Je ne puis faire autrement. Que Dieu me vienne en aide ». Alors, on le condamne, on l'excommunie et on le met au ban de l'Empire.

L'affaire pouvait sembler réglée. Mais, l'Allemagne est à cette époque une mosaïque extraordinairement compliquée d'environ 350 royaumes, principautés, villes libres, tous en principe subordonnés à l'Empereur, en fait plus au moins autonomes. L'Empereur ne peut pas leur imposer ses décisions. Quelques villes libres et plusieurs princes soutiennent Luther. Pour empêcher son arrestation, on le cache pendant presque un an au château de la Wartburg où il traduit le Nouveau Testament en allemand. Il rentre ensuite à Wittenberg où il reprend son enseignement, prêche, et surtout publie beaucoup. Il écrit une œuvre considérable au style passionné, violent et pittoresque. Il s'y montre parfois excessif jusqu'à l'insupportable, mais y exprime une pensée profonde et puissante. Ses idées gagnent du terrain. En 1526, l'Empereur se voit obligé d'autoriser les princes de l'Empire qui le désirent à suivre Luther. En 1530, il convoque à Augsbourg une diète en vue d'une réconciliation générale. Luther que ses partisans jugent trop intransigeant et colérique n'y participe pas ; ses positions y sont présentées et défendues par son collègue et ami Philippe Mélanchthon. Mélanchthon rédige la *Confession d'Augsbourg*, aux formules conciliantes, en espérant que les catholiques l'accepteraient, et qu'elle mettrait ainsi fin aux querelles. Ils la rejettent, et, du coup, la division devient définitive. En 1555, la paix d'Augsbourg reconnaît l'existence de deux Églises en Allemagne, celle de la Confession d'Augsbourg et la catholique. Selon le principe *cuius regio eius religio*, chaque prince choisit pour lui et ses sujets. Les sujets que ne satisfont pas la décision de leur prince ont le droit d'émigrer. Le luthéranisme s'implante surtout en Europe du Nord. Il se définit par six écrits, qu'on appelle les « écrits symboliques » : trois de Luther, deux *Catéchismes* écrits en 1529, et les *Articles de Smalkalde*, qui datent de 1536 ; trois de Mélanchthon, la *Confession d'Augsbourg* et son *Apologie* écrits en 1530 et le traité *Du pouvoir et de la primauté du pape*, de 1536. S'y ajoute la *Formule de Concorde* (1577-1580) qui après des débats assez vifs entre théologiens luthériens définit un consensus.

2. La Réforme réformée

La deuxième Réforme, la réformée, commence presque en même temps que la luthérienne, dans les années 1519-1520, en Suisse, précisément à Zurich, sous l'impulsion du nouveau curé de cette ville Huldrych Zwingli. Zwingli a fait des études dans une Université (pas dans un couvent comme Luther) et se rattache au courant de l'humanisme. On appelle « humanistes » au seizième siècle ceux qui étudient les auteurs latins et grecs de l'Antiquité, qui commentent et expliquent leurs œuvres avec des méthodes de lecture rigoureuses. Ils représentent la science moderne contre les scolastiques du Moyen Âge.

Zwingli est un passionné de la Bible. Il la lit et l'étudie non pas en latin, dans la version de la Vulgate, mais dans l'édition grecque publiée par Érasme. Cette étude fait naître et grandir en lui la conviction que les théologiens scolastiques et à leur suite les ecclésiastiques comprennent mal la Bible, qu'ils en déforment le sens, qu'ils en trahissent les enseignements, faute d'une science suffisante. À son arrivée à Zurich, Zwingli crée et développe des cercles d'études de la Bible où on travaille sur les textes originaux qu'on confronte avec les diverses traductions. Chaque séance se termine par une prédication sur le texte qu'on vient d'étudier.

Zwingli, s'appuyant sur les textes, devient de plus en plus contestataire ; il critique le maigre du carême, le célibat imposé aux prêtres, la messe et la Cène conçus comme des sacrifices, l'autorité de l'évêque, la richesse et les pompes de l'Église. Constatant cette évolution, l'évêque de Constance, dont il dépend, demande au Conseil de Zurich de le révoquer. En 1523, le Conseil donne raison à Zwingli et l'invite à réformer la ville, ce que Zwingli fait progressivement. Se rallient aux positions de Zwingli les villes de Bâle et de Berne. Un français, Guillaume Farel répand ses idées dans ce qui deviendra plus tard le canton de Vaud, à Neuchâtel, dans le pays de Montbéliard et à Genève. En 1531, une guerre éclate en Suisse entre les cantons catholiques et protestants. Zwingli, qui accompagne en tant qu'aumônier les troupes de Zurich, est tué à la bataille de Cappel, mais un de ses collaborateurs, Bullinger poursuivit son œuvre.

En 1536, paraît un petit livre, *l'Institution de la religion chrétienne* écrit par Jean Calvin, alors peu connu et que l'humanisme a aussi marqué. D'emblée son livre s'impose par sa clarté, sa logique et sa science. En juillet 1536, Calvin est de passage à Genève. À la suite d'une série de prédications de Farel, la ville vient de se décider pour la Réforme, et Farel demande à Calvin son aide. Calvin accepte, mais il est chassé de Genève en 1538, les habitants de la ville le trouvant trop autoritaire. Il va à Strasbourg, où il est pasteur de la paroisse française pendant trois ans. En 1541, une nouvelle majorité prend le pouvoir à Genève et rappelle Calvin qui y restera jusqu'à sa mort en 1564. Son autorité reste fragile et contestée jusqu'en 1555 puis elle s'affermi, et devient très forte (mais jamais absolue). Malgré une santé médiocre, Calvin a une activité débordante ; il donne dix-sept prédications par mois, écrit des commentaires bibliques et des traités. Il organise l'Église de Genève, crée une « académie » (une université) où il enseigne. Il s'occupe des Églises réformées partout en Europe, et correspond abondamment avec elles. En 1549, il signe avec Bullinger un accord, le *Consensus Tigurinus*, qui scelle l'entente entre Zurich et Genève, et qui unit zwinglianisme et calvinisme.

On parle de réforme réformée et non pas calviniste, car plusieurs hommes, Zwingli, Farel, Oecolampade et Calvin, y ont contribué. Les réformés se sont implantés en Suisse, en France, aux Pays-Bas, en Hongrie, aux États-Unis. On les appelle aussi presbytériens parce que leurs églises sont dirigées par des conseils d'anciens (πρεσβυτεροι). Les principaux textes qui expriment leurs positions et convictions sont : le *Catéchisme d'Heidelberg* (1563), la *Confession helvétique postérieure* (1566), la *Confession de La Rochelle* (1559-1571).

2. bis. Luthériens et Réformés

Sur ces deux premières réformes, la luthérienne et la réformée, je fais trois remarques.

1. Au départ, leurs protagonistes, à savoir Luther et Zwingli, n'envisagent nullement une rupture avec Rome ni la création d'une Église, distincte et séparée. Ils veulent un renouveau et une réforme de l'Église en son ensemble. La suite des événements les conduit à la séparation. Ils ne l'ont ni voulue, ni prévue, mais, à un certain moment, ils l'ont jugé inévitable et acceptée. Ils ont donc en partie échoué. Ils ne sont pas arrivés à se faire entendre de l'ensemble de l'Église. La réforme à laquelle ils aspiraient n'a que partiellement et fragmentairement abouti.

2. Les deux Réformes luthériennes et réformées se ressemblent, sont voisines, apparentées. Elles présentent cependant une différence d'accentuation et un désaccord.

D'abord, la différence d'accentuation. Les luthériens se centrent sur le salut gratuit, les réformés sur la juste lecture de la Bible. Bien sûr, les luthériens donnent aussi de l'importance à la Bible et les réformés au salut gratuit. Il ne s'agit nullement d'une opposition ; cependant le point de départ et la préoccupation dominante diffèrent.

Le désaccord porte sur la Cène. Les luthériens restent très proches de la doctrine catholique, les réformés s'en éloignent beaucoup plus. Cette divergence a empêché que les deux réformes s'unissent et même s'allient au seizième siècle. En 1529, à Marbourg, a lieu une conférence qui réunit Luther, Zwingli, et le Strasbourgeois Bucer. Elle aboutit à un texte en quinze points. Sur les quatorze premiers, il y a un accord total, mais pas sur le quinzième qui concerne la Cène. La discussion avait été vive et aucune alliance ne fut possible. Le fossé est tel que vers 1560, un pasteur luthérien Leysar écrit un livre intitulé : « Comme quoi les papistes sont plus en communion avec nous que ne le sont les Réformés et méritent plus notre confiance ». Il y explique qu'il se sent plus proche des catholiques que des réformés, à cause de la doctrine des sacrements.

3. Les rapports entre Luther et Zwingli ont été difficiles. Le Strasbourgeois Martin Bucer qui essaie de les réconcilier n'y parvient pas et se fait durement rabrouer par Luther. Entre les deux hommes, il y a une incompréhension due en partie à une différence de culture : Luther est imprégné par la scolastique nominaliste du Moyen Âge, alors que Zwingli est formé par l'humanisme, par cette nouvelle manière de penser qui surgit alors. Luther a du mépris pour les suisses parce qu'ils n'ont pas de noblesse (les Allemands sont très fiers de la leur) et Zwingli plaint ces Allemands soumis à leurs seigneurs. Les relations entre luthériens et réformés s'amélioreront au dix-septième siècle surtout après la Révocation de l'Édit de Nantes. Aujourd'hui l'alliance est forte, et la collaboration constante. S'il y a toujours des différences de sensibilité concernant la Cène, elles n'empêchent pas un accord, qui s'est concrétisé en 1973 par la signature de la *Concorde du Leuenberg*.

3. La Réforme radicale

On appelle « radicale » la troisième réforme parce qu'elle reproche aux luthériens et aux réformés de s'arrêter en route, de ne pas aller jusqu'au bout de leurs principes, d'être trop timorés et conservateurs. Elle entend aller plus loin qu'eux.

En Allemagne, alors que Luther prêche la soumission aux autorités civiles, Thomas Müntzer pense qu'il faut changer seulement l'église mais aussi la société. Il veut abolir les privilèges des seigneurs, répartir la richesse entre tous. Il appelle à la révolte armée ; des paysans, particulièrement maltraités et exploités le suivent. La répression sera féroce et se termine en 1525 par un massacre que Luther non seulement approuve, mais

encouragement. Dix ans plus tard, une autre révolte, à Münster, se termine également par un bain de sang, dirigé, cette fois-ci, par l'évêque de la ville.

En Suisse, Zwingli procède par étapes, et avant d'introduire des changements, il veut les expliquer, y préparer les gens, obtenir leur accord. Quelques-uns de ses collaborateurs souhaitent au contraire qu'on aille vite et fort, et qu'on forme de petites communautés de convaincus en rompant toutes relations avec ceux qui ne s'y rallient pas. Ils reprochent à Zwingli de vouloir réformer l'église existante, au lieu de l'abolir pour revenir au christianisme primitif, de la détruire pour reconstituer l'église du Nouveau Testament (ils parlent de restitution non de réformation). Ils rompent avec Zwingli en 1522 et en 1523 réunissent un synode dans un village de Suisse, Schleithem. À la différence de Müntzer, les radicaux suisses sont pacifistes ; pour eux, un chrétien ne doit pas avoir recours aux armes. La réaction du Conseil de Zurich n'en sera pas moins dure, et beaucoup de radicaux seront noyés dans la Limatt, la rivière qui traverse Zurich.

Après l'écrasement des révoltes allemandes, et la répression des mouvements suisses la Réforme radicale se poursuit clandestinement. Faute de documents, on a beaucoup de peine à en retracer l'histoire. En fait elle se poursuit dans une nébuleuse de groupes discrets qui n'ont pas de liens entre eux. Ils se caractérisent par quatre grandes thématiques théologiques qui sont présentes et se combinent chez presque tous :

1. Premièrement, l'anabaptisme. Ils refusent de baptiser des bébés, ce qui, déclarent-ils, introduit dans la communauté des non convertis. Ils insistent sur la décision personnelle de chacun ; on est chrétien par choix individuel, pas parce qu'on est né de parents chrétiens. Selon eux, un vrai baptême doit, par conséquent, toujours résulter d'une démarche personnelle et consciente. Le hollandais Menno Simons, qui a donné son nom aux églises mennonites, deviendra, après 1535, le principal leader des anabaptistes.
2. Deuxièmement, l'illumination, le spiritualisme ou enthousiasme, c'est-à-dire l'affirmation que le Saint Esprit parle directement au croyant, éclaire son cœur et sa pensée, lui inspire des actions et des doctrines. Pour certains, les sociniens par exemple, l'Esprit nous éclaire par la raison, et ils préparent les voies d'un rationalisme chrétien. Pour les autres, l'Esprit s'empare de l'être humain dans des moments d'exaltation, d'extase, d'effervescence extraordinaire. On pourrait les considérer comme les ancêtres des prophètes cévenols du dix-huitième siècle, des pentecôtistes et des charismatiques de notre époque.
3. Troisièmement, l'unitarisme, le refus du dogme de La Trinité, et aussi celui des deux natures du Christ. Ils estiment qu'on n'en trouve aucune trace dans la Bible, et les jugent même contraire à son enseignement explicite. Ici les personnages les plus importants sont Fausto Socin qui a de l'influence en Pologne et Ferencz David ; ce dernier crée en Transylvanie une église unitarienne qui persiste jusqu'à aujourd'hui.
4. Quatrièmement, la séparation d'avec le monde ; ils se tiennent le plus possible à l'écart de la société, de ses institutions, des autorités politiques. Ils forment des communautés assez fermées et marginales, au mode de vie austère, qui pratiquent un égalitarisme assez strict : leur fonctionnement est très démocratique sans hiérarchie (mais avec des meneurs ou des leaders charismatiques), sans supériorité de l'homme sur la femme au moins en principe. Beaucoup de groupes sont convaincus de l'imminence de la fin des temps.

La réforme radicale recrute beaucoup parmi les artisans, les ouvriers spécialisés, les techniciens, les ingénieurs. Elle a été abominablement persécutée, aussi bien par les catholiques que par les luthériens et les réformés.

4. La Réforme anglicane

La quatrième réforme, l'anglicane, se déroule en quatre étapes successives.

1. D'abord, de 1531 à 1534, le roi Henri VIII rompt avec Rome et casse tout lien avec le pape qui lui a refusé l'autorisation de répudier sa première épouse et de se remarier. Le roi se fait attribuer le titre de « chef suprême sur terre de l'Église d'Angleterre ». Henri VIII n'a rien de protestant. Il a écrit un traité contre Luther. En 1536 et 1539, il déclare obligatoire la doctrine de la transsubstantiation. Il ne veut pas faire de l'Église d'Angleterre une église protestante, mais une église catholique dont il serait le chef à la place du pape. Il persécute et fait exécuter aussi bien ceux qui restent fidèles à Rome que ceux qui se rallient à la Réforme.

2. Deuxième étape. À la mort d'Henri VIII, en 1547, lui succède un enfant de 9 ans Édouard VI. Le duc de Somerset qui assure la régence correspond avec Calvin, et, réformé de conviction, protestantise l'Église anglicane, avec l'aide de prédicateurs de talent, dont Martin Bucer, qui avait dû fuir Strasbourg et s'était réfugié en Angleterre.

3. Troisième étape. En 1553, à 16 ans, Édouard VI meurt, et lui succède Marie Tudor, qui tente de recatholiciser l'Église d'Angleterre. Elle se heurte à une forte résistance ; elle doit procéder par la force, et l'ampleur des persécutions lui vaut le surnom de « la sanglante ». Si l'Angleterre n'a pas vraiment opté pour le protestantisme, elle ne veut en tout cas plus être catholique romaine.

4. Quatrième étape. En 1558, Elisabeth succède à Marie Tudor et invente un compromis.

D'une part, elle fait adopter en 1571 un texte doctrinal de référence, les XXXIX articles, de type plutôt réformé. Ils affirment, en effet, le salut par grâce, l'autorité de l'Écriture, n'admettent que deux sacrements, et développent une conception de la Cène voisine de celle de Calvin.

D'autre part, la reine impose une organisation ecclésiale et des cérémonies de type plutôt catholique. Le *Prayer Book* reprend beaucoup d'éléments de la liturgie catholique. L'anglicanisme maintient un épiscopat historique dont il justifie la légitimité par la succession apostolique. Il insiste sur la continuité de la tradition à qui il donne plus de valeur et de poids que ne le font les réformes luthériennes, réformées et radicales.

L'équilibre, plus pragmatique que théologique, dure jusqu'à nos jours, mais avec de nombreuses et parfois dures tensions. Encore aujourd'hui, l'anglicanisme se partage entre deux tendances : celle de la haute Église, proche du catholicisme, celle de la basse Église proche du protestantisme. Ce qui entraîne de vives discussions ; on en a eu un exemple ces dernières années à propos de l'accès de la femme au ministère refusé par les uns, revendiqué par les autres. L'anglicanisme s'est heurté à de vives contestations. Dans la seconde moitié du seizième et au dix-septième, celle des puritains, proches du calvinisme, dont beaucoup partent fonder des colonies en Amérique ; au dix-huitième, celle des méthodistes, dont les thèmes et les accents évoquent sur certains points ceux de la Réforme radicale.

5. La Réforme catholique

Cinquième et dernière réforme : celle de l'Église romaine qui se transforme profondément et n'a pas le même visage au début et à la fin du seizième siècle. Le catholicisme classique est aussi une Église issue de la Réforme.

Dès la fin du Moyen Âge, se manifeste un réformisme catholique qui travaille dans trois directions. D'abord, il cherche à renouveler la piété, la rendre vivante et intérieure (c'est ce qu'on appelle la *devotio moderna* qui a marqué le jeune Luther). Ensuite, il développe une connaissance directe de la Bible avec Érasme et le groupe de Meaux. Enfin, il préconise une réforme morale, religieuse et intellectuelle du clergé. Le réformisme catholique est parfois très proche de la Réformation protestante et beaucoup de gens hésitent et oscillent entre les deux.

Quand éclatent les troubles d'Allemagne et de Suisse, beaucoup de catholiques, sensibles aux aspirations réformistes, réclament un concile. Ce concile se réunit dans la ville de Trente de 1545 à 1563, avec de longues interruptions dues aux événements politiques. Il fait un travail considérable dans deux domaines :

D'abord, dans celui de la doctrine. Elle était auparavant sur bien des points assez vague et floue. Ainsi on employait le terme de « transsubstantiation » depuis le treizième siècle sans qu'aucun texte ecclésiastique officiel n'en donne la signification exacte. Le Concile précise, clarifie, définit. Du coup, il durcit les oppositions avec les divers protestantismes. Loin de rapprocher les positions comme on l'avait espéré, le Concile les éloigne.

Ensuite, le Concile met de l'ordre dans un second domaine, celui de l'organisation et de la vie pratique de l'Église. Il donne des règles pour le gouvernement de l'Église, pour les célébrations liturgiques, pour la formation des prêtres. Il met en route un effort de redressement qui arrête l'expansion de la Réforme. À partir de 1580, les frontières ecclésiastiques et religieuses en Europe ne bougent plus guère, et elles se continuent jusqu'à aujourd'hui.

Conclusion

Je conclus ce panorama par trois remarques :

Premièrement, la période qui va de 1529 à 1580 a une énorme importance pour l'histoire du christianisme occidental. En 1529, on a une situation confuse. Les divers courants commencent tout juste à se dessiner, leurs positions sont encore fluctuantes. Ils s'affrontent déjà vivement ; pourtant, un accord ou un consensus ne paraît pas impossible. En 1580, les séparations sont consommées. Toutes les grandes confessions chrétiennes d'Occident, les luthériens, les réformés, les anabaptistes, les anglicans et les catholiques, ont rédigé leurs textes de référence, ont défini leurs principes, leurs doctrines et leurs pratiques qu'ils maintiendront ensuite. Ces cinquante ans ont déterminé des siècles d'histoire religieuse.

Deuxièmement, même simplifiée et schématisée comme je viens de le faire, l'histoire de la Réforme apparaît très complexe. Des facteurs politiques et économiques interviennent, et pèsent parfois lourd. Des princes, qui décident pour leur peuple, choisissent le luthéranisme afin de pouvoir s'approprier des biens ecclésiastiques. D'autres préfèrent Rome parce qu'ils bénéficient d'un concordat qui les favorise. Des

raisons personnelles jouent un rôle non négligeable. Néanmoins, il s'agit essentiellement d'un débat fondamentalement religieux, qui dépasse les circonstances qui l'ont provoqué ou concrétisé. Il ne porte pas seulement ni surtout sur des abus, ou des excès que le concile de Trente a d'ailleurs corrigés sans pour cela mettre fin à la séparation. Au delà de dérapages accidentels, au travers des hommes et des événements, s'affrontent des manières différentes de comprendre le message de l'évangile et la vie chrétienne.

Troisièmement, on ne peut que regretter et déplorer que ce débat ait entraîné des guerres, des exécutions, des persécutions. Les responsabilités en sont partagées. Luthériens, réformés, radicaux, anglicans et catholiques se sont montrés aussi durs et cruels les uns que les autres. Toutefois, certains ont été plus victimes que bourreaux. Ainsi, au seizième siècle, les tenants de la Réforme radicale ont été abominablement persécutés, et, après 1535, peu persécuteurs. Aux dix-septième et dix-huitième siècles, la situation des catholiques en pays protestants et anglicans est loin d'être satisfaisante ; elle est, cependant, en général, moins dure que celle des protestants en pays catholiques (en particulier en France et en Autriche). Toutes ces violences condamnables et contraires à l'évangile ne doivent pas masquer l'importance des enjeux théologiques, ni déconsidérer les positions en présence. On a eu tort d'user de violence, mais on ne l'a pas fait pour des futilités.

ANNEXE

Liste des écrits « officiels » qui exposent les positions théologiques des diverses Réformes et des diverses familles confessionnelles.

Dans cette liste, il s'agit d'écrits de référence adoptés par les « autorités ecclésiastiques » de chaque courant ou Église, et faisant autorité. Toutefois cette autorité varie selon les confessions : très grande dans le cas du catholicisme, elle est moindre pour les luthériens et les réformés, et très relative dans le cas de la Réforme radicale, où l'on devrait parler d'écrits « représentatifs » ou « significatifs » plutôt que « officiels ».

Écrits symboliques luthériens :

LUTHER Martin, *Petit catéchisme* (1529), *Grand Catéchisme* (1529), *Articles de Smalkalde* (1537).

MELANCHTHON Philippe, *Confession d'Augsbourg* (1530), *Apologie de la Confession d'Augsbourg* (1530), *Le pouvoir et la primauté du pape* (1537).

(Ces écrits se trouvent en traduction française dans *La foi des Églises luthériennes*, textes édités par A.Birmelé et M.Lienhard, Cerf et Labor & fides, 1991).

Écrits symboliques réformés :

Catéchisme de Genève (1545), *Confession de La Rochelle* (1559-1571), *Catéchisme d'Heidelberg* (1563), *Confession helvétique postérieure* (1566).

(édités par O.Fatio en traduction française dans *Confessions et catéchismes de la Foi Réformée*, Labor & fides, 1986).

Il faut ajouter à ces écrits le *Consensus Tigurinus* (1549), publié en traduction française dans *Calvin, homme d'Église*, Labor, 1936.

Écrits représentatifs des radicaux :

Confession de Schleithem (1527), *Confession et Pacification de Dordrecht* (1632), textes en traduction française dans P. Widmer et J.H. Joder, *Principes et doctrines des Mennonites*, Publications mennonites, 1955.

Les vingt neuf articles résumant la Confession de foi de Marpeck (1532), texte dans N. Blough, *Christologie anabaptiste*, Labor & Fides, 1984.

Catéchisme de Rakow (1603) The American Theological Association, 1962 (texte anglais).

Écrits symboliques de l'Anglicanisme :

Les *Trente-neuf articles* (1562), et *Prayer Book* (1559), nombreuses éditions.

Textes du magistère de l'Église Catholique :

Les Conciles Œcuméniques. 2 : Les décrets (2 vol.) sous la direction de G. Alberigo, Cerf, 1994 (textes latin et français). Les textes du Concile de Trente se trouvent dans le vol. 2.

DENZINGER Heinrich, *Symboles et définitions de la foi catholique*. Cerf, 1994.